

## CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

---

Le chef de la clinique: Dr Philippe BEURET – 28, ch. de la Perche – 2900 PORRENTROY – 079/277 02 06 – philippe.beuret@jura.ch

---

Chers Parents,

Durant l'année scolaire, la Clinique Dentaire Scolaire Ambulatoire du Jura desservira l'école de votre enfant. Afin que notre visite se déroule comme à l'accoutumée dans d'excellentes conditions, nous vous rappelons les points suivants :

1. L'intervention de notre service est avant tout basée sur le désir de maintenir chez votre enfant une dentition en parfaite santé. Cette action s'assortit de mesures prophylactiques et préventives de la carie.
2. Selon l'article 14 du décret concernant le service dentaire scolaire, une fois par année et par classe a lieu un examen de dépistage auquel est soumis chaque enfant.
3. Seuls les enfants présentant, le jour du dépistage, une attestation valable et signée par leur médecin-dentiste traitant peuvent être libérés de l'examen. En principe, les enfants suivis par un médecin orthodontiste ne sont pas dispensés du dépistage dentaire.
4. Le contrôle de la dentition des élèves est organisé par classe. Parfois, il peut être complété par une radiographie. Celle-ci est conseillée afin de pouvoir détecter toute carie ou anomalie cachée. Cependant, les parents qui ne souhaitent pas cet examen radiographique doivent le faire savoir par écrit au médecin-dentiste scolaire.
5. Lors du dépistage, s'il s'avère que l'enfant doit suivre un traitement, cela sera indiqué dans le carnet dentaire qu'il doit faire signer par ses parents et rapporter en classe. Le carnet dentaire donne des précisions sur le traitement à effectuer.
6. L'exécution du traitement préconisé peut être confiée soit au médecin-dentiste scolaire dans les communes sous contrat avec la Clinique Dentaire Solaire Ambulatoire, soit à un dentiste privé.
7. Le dépistage annuel effectué à la Clinique Dentaire Scolaire Ambulatoire du Jura est gratuit. Si des soins s'avèrent nécessaires, les communes participent à certaines conditions aux frais de traitement. Votre administration communale vous renseignera bien volontiers à ce propos.

Le personnel de la Clinique Dentaire Scolaire Ambulatoire du Jura se tient volontiers à disposition des parents souhaitant de plus amples informations et conseils. De même, la clinique peut être atteinte au numéro de téléphone 079 / 277 02 06 pendant les périodes scolaires.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, chers Parents, nos salutations distinguées.